

AR Prefecture

063-216303537-20250919-2025_09_30-DE

Reçu le 22/09/2025

Publié le 22/09/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 19 septembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	08	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	02	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
15 septembre 2025 15 septembre 2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés :

Absents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 30 - 2025

Objet : poursuite des travaux de restauration et consolidation de l'Eglise – tranche 3 – demande de subventions

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de restauration et consolidation de l'Eglise, tranche 3 :

Travaux de consolidation et de restauration des façades Sud et Ouest

Travaux de réfection de la couverture des bas-côtés, chapelle Notre Dame des Neiges

Travaux de réfection de la couverture de l'absidiole Sud Est

Travaux de charpente associés à la réfection de la couverture

Montant des travaux :

Travaux de maçonnerie Pierre de taille, devis Ets GENESTE 227 900.64 HT

Travaux de Charpente, devis Ets NAILLER 24 724.98 HT

Travaux de Couverture Zinguerie, devis Ets NAILLER 28 421.63 HT

Montant des honoraires de maîtrise d'œuvre et suivi des travaux ,
ACA Architectes 12 787.65 HT

Montant total éligible travaux + Honoraires : 293 834.90 HT

ainsi que le détail des subventions sollicitées :

Financement		Montant euros HT
Subvention ministère culture	25 %	73 458.73 €
Subvention du département	24 %	70 520.38 €
Subvention de la région	30 %	88 150.47€
Part communale	21 %	61 705.33 €
MONTANT GLOBAL DES RESSOURCES		293 834.90 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

AR Prefecture

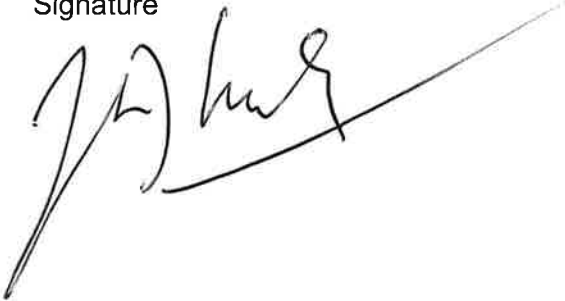
063-216303 AR 20250910
Reçu le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025

Accepté les devis présentés
approuve le plan de financement qui précède et autorise Madame le Maire à porter le
projet et à accomplir toutes les formalités y afférent.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 22 septembre 2025
et publication ou notification du 22 septembre 2025

Le Secrétaire de Séance
M. THABOUILLOT Jacques
Signature



Mme La Maire
Chantal DESGEORGES
Signature

